

# VIEILLISSEMENT ?

## LA RÉALITÉ DERRIÈRE LES CHIFFRES

Pour peu qu'on prenne la peine de les examiner, les projections démographiques révèlent au moins trois éléments majeurs.

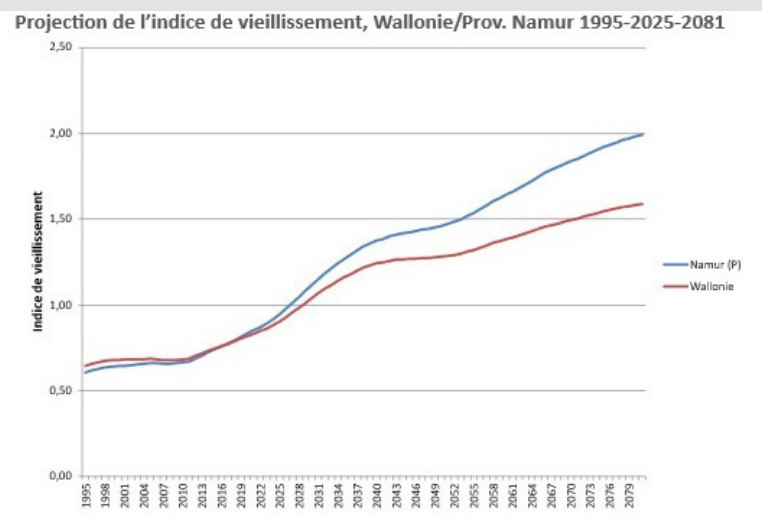
D'abord, le vieillissement général de la population, déjà bien installé, va s'accroître. Ensuite, l'arrivée massive des générations du baby-boom dans le « quatrième âge » : d'ici 2030, les personnes nées dans les années 1950 atteindront les 80 ans, ce qui fera bondir le nombre de seniors très âgés. Enfin, cette évolution entraînera mécaniquement une hausse importante de la demande en soins : médecine générale, spécialités, accueil en maisons de repos et MRS, mais aussi hospitalisations, qu'elle soient classiques ou ambulatoires.

L'information n'en est pas vraiment une. Ou, à tout le moins, ne surprendra-t-elle pas grand monde. Natalité en berne, espérance de vie de plus en plus importante : le vieillissement de la population est particulièrement marqué en Europe... et la province de Namur n'échappe pas à la règle. On passe rapidement sur l'âge moyen de la population en augmentation – 42,6 ans en 2025 contre 38,1 ans en 1995, y compris en Wallonie – pour passer aux chiffres beaucoup plus parlants de l'indice de vieillissement. En tout cas, si l'on veut avoir une idée de la structure réelle de la population et de l'équilibre entre les générations.

### En province de Namur plus qu'ailleurs

De quoi s'agit-il ? Du rapport entre la population des « 65 ans et plus » et celle des « moins de 20 ans ». L'indice en province de Namur était à 0,60 en 1995 (soit 60 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans) et s'élevait à 0,95 en 2025. À titre de comparaison, les chiffres wallons étaient légèrement plus élevés que les namurois en 1995 et sont depuis quelques années un poil plus bas. Progression toutefois des deux côtés... et cela ne va pas s'arrêter.





©SOPDT

Selon les projections faites par le bureau du plan, en 2080, on aura en province de Namur 200 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, l'indice étant à 1,60 au niveau de la Wallonie. Ce qui veut aussi dire que la population en province de Namur vieillit et va continuer à vieillir plus vite (et même beaucoup plus vite) que la moyenne. Que d'autres provinces plus jeunes permettront de ralentir le vieillissement wallon.

Ces données ont été communiquées à l'entame d'une matinée de travail organisée conjointement par les quatre Safa – pour services d'aides aux familles et aux aînés – actifs sur le territoire de la province de Namur (Spaf, ADMR, ASD et CSD) et le gérontopôle de la Province de Namur. Une matinée qui a rassemblé une cinquantaine de personnes (bourgmestres, échevins, présidents de CPAS...) autour des enjeux du vieillissement et du rôle des communes dans le soutien à domicile.

Comme l'a indiqué Frédéric de Ceulaer, chef de projet et épidémiologiste au sein du SOPDT (service provincial de l'observation, de la programmation et du développement territorial), les indices permettent de mettre en évidence les conséquences actives et démographiques du vieillissement. Ils montrent les enjeux sociaux. Ils permettent de mieux comprendre la pression sur le système de pensions. De pointer les besoins en soins de santé aussi. Ou encore la diminution potentielle de la population active... Tout cela par l'observation de la progression du vieillissement que l'on peut encore approfondir en se penchant sur la situation au niveau local. Et si les chiffres sont importants, la progression l'est tout autant.



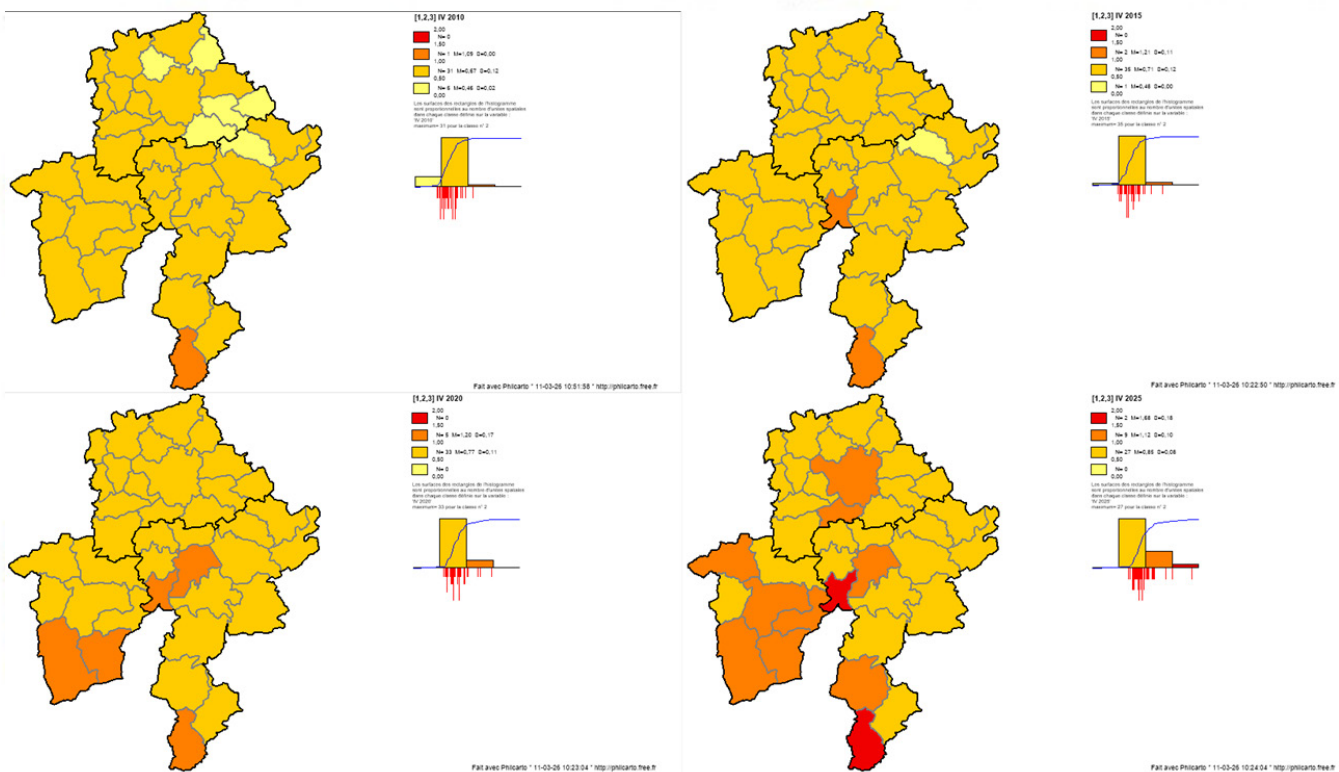


## Pas tous touchés de la même manière

Un coup d'œil sur la carte de la province de Namur telle qu'elle se présente en 2010 montre un indice de vieillissement déjà important dans une commune : Vresse-sur-Semois. Celle-ci est rejointe par Hastière en 2015, à laquelle viennent s'ajouter, en 2020, Dinant, Couvin et Viroinval.

©SOPDT

## Évolution d'Indice de vieillissement par commune 2010-2025



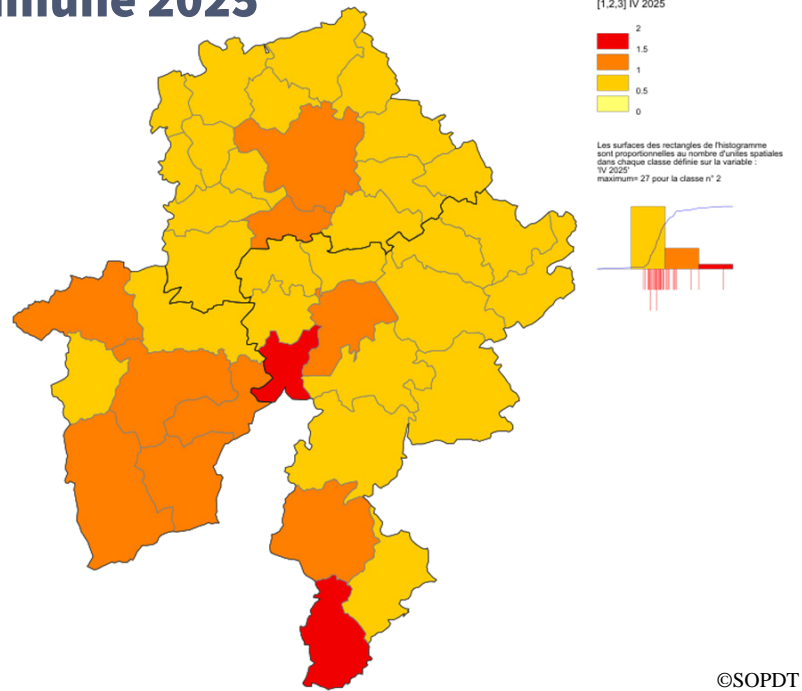
En 2025, le vieillissement gagne encore du terrain dans le sud de la province, mais pas seulement : Gedinne, Doische, Philippeville et Walcourt... ainsi que Namur et Profondeville rejoignent la liste.

L'indice se situe entre 1,50 et 2 à Vresse-sur-Semois et Hastière et, pour les neuf autres communes, entre 1 et 1,50.

On est donc déjà à ces endroits avec une population vieillissante plus importante que le nombre de jeunes.

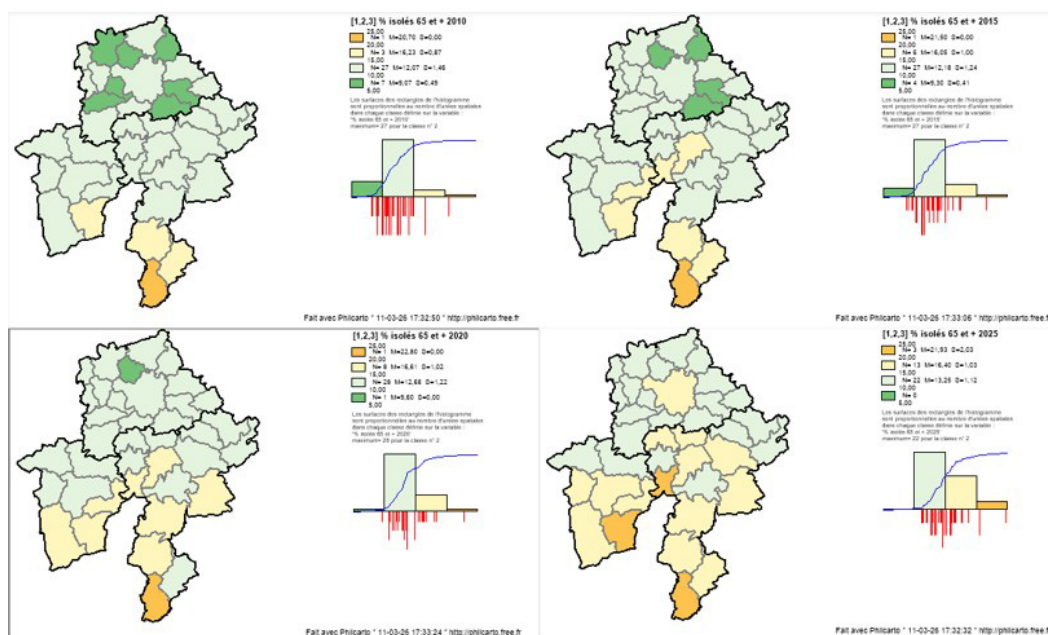
On peut affiner le tableau par l'adjonction d'un calque social à cette réalité démographique. Un phénomène qui mérite d'autant plus d'attention qu'il est un révélateur de la vulnérabilité potentielle des aînés : l'augmentation des ménages isolés parmi les seniors. En province de Namur, la part des ménages composés de personnes de 65 ans et plus vivant seules est passée de 12 % en 1995 à 15 % aujourd'hui.

## Indice de vieillissement par commune 2025



Cette dynamique s'accroît encore lorsqu'on observe la situation à l'échelle locale : en 2025, certaines communes du sud de la province – Viroinval, Vresse-sur-Semois et Hastière – affichent des taux compris entre 20% et 25% de ménages composés de seniors seuls. Autant dire que, dans ces communes, un habitant sur quatre âgé de 65 ans ou plus vit isolé. Une réalité qui ne relève plus seulement de la statistique. Il s'agit aussi d'une évolution sociale susceptible d'entraîner une augmentation des besoins d'accompagnement, de l'aide à domicile et de dispositifs de lutte contre la solitude et de soutien communautaire dans les années à venir.

## Évolution de la part de ménages isolés de 65 ans et plus par commune 2010-2025



©SOPDT

## Les boomers bientôt dans la danse

Reste à préciser aussi de quel vieillissement on parle. C'est qu'on vit de plus en plus longtemps ! Et c'est ici qu'entre en scène l'indice de l'intensité du vieillissement – comprenez le rapport entre les « 80 ans et plus » et l'ensemble des « 65 ans et plus » - qui va permettre de mesurer la part de personnes plus âgées parmi les seniors... et ceux qui, en théorie, présentent aussi un plus grand risque de perte d'autonomie.

« C'est une donnée qui fluctue énormément en fonction des données démographiques », précise Frédéric De Ceulaer. « Et c'est vraiment typique : en période de guerre, on ne fait pas d'enfants ». On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que la proportion des « 80 ans et plus » est beaucoup plus importante en 2010 et 2015 qu'en 2025 – des chiffres sensiblement les mêmes pour la province de Namur et pour la Wallonie : il s'agit dans les deux premiers cas de naissances de l'entre-deux-guerres.

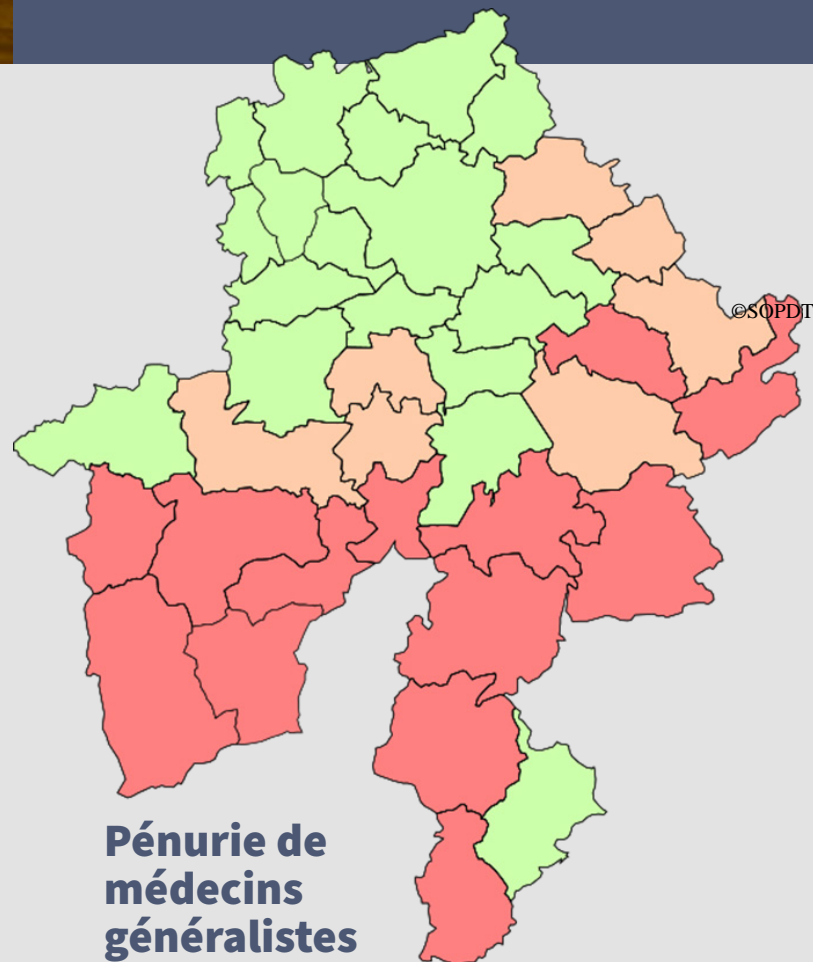


Pour l'heure, plus de zone rouge en province de Namur. L'indice de l'intensité de vieillissement est d'environ 0,25 – soit, pour mémoire, 25 personnes de « 80 ans et plus » parmi 100 personnes de « 65 ans et plus ». Des chiffres qui ne vont pas tarder à grimper et connaître une forte croissance, d'ici 5 à 10 ans, avec l'entrée dans la danse, dès 2030, des baby boomers - ceux qui sont nés en 1950 – et ceux qui ont vu le jour durant les Trente Glorieuses – soit jusqu'à environ 1975 et la crise pétrolière. Les projections indiquent que, à l'horizon 2080, 45% des seniors seront âgés de 80 ans et plus.

## Impact sur l'offre de soins

Ces évolutions iront de pair avec une hausse de la demande en matière de soins : consultations et hospitalisations, soins de longue durée ou encore besoin de maisons de repos et d'aide à domicile.

À titre indicatif, on estime que, actuellement, 39% des dépenses de soins de santé en Belgique sont le fait des « 65 ans et plus » – environ 20% de la population. Voilà pour le poids. Qu'en est-il de l'offre de service ? Le mot « pénurie » est de plus en plus adjoint à la fonction de médecin généraliste. Et si le manque est flagrant dans certaines régions, le phénomène pourrait encore être accentué sachant que dans dix communes de la province – et pas nécessairement les mieux loties – la moitié des praticiens ont plus de 55 ans.



### Pénurie de médecins généralistes par commune Impulséo 2025

- Pas de pénurie
- Pénurie
- Pénurie sévère

Ce qui signifie qu'il est impératif d'avoir un renouvellement à ce niveau dans les dix ans à venir. Alors, certes, 24 associations de santé intégrées (Asi) ont vu le jour en province de Namur. Ou plutôt sur quinze communes du territoire, Sambreville en comptant deux et Namur... douze. À l'arrivée, si l'on se base sur les données d'Impulséo, treize communes de la province de Namur sont considérées comme étant en pénurie sévère de médecins généralistes (le sud de la province à l'exception de Bièvre, plus Somme-Leuze et Hamois) et sept autres (Ciney, Havelange, Ohey, Andenne, Onhaye, Anhée et Florennes) en pénurie.



Autre élément préoccupant : la capacité d'accueil des maisons de repos (MR) et maisons de repos et de soins (MRS). En 2025, le taux d'occupation y atteint en moyenne 95 %, un niveau qui frôle la saturation. Certaines communes s'en sortent un peu mieux – Havelange, notamment, où la densité de lits pour les 80 ans et plus reste légèrement plus confortable – mais la situation est loin d'être homogène sur le territoire. Plus révélateur encore : sept communes sur les 38 que compte la province ne disposent d'aucun établissement MR/MRS. Les habitants concernés doivent donc se tourner vers les communes voisines, contribuant mécaniquement à la surcharge des infrastructures déjà fortement sollicitées. Un phénomène comparable à celui observé pour les Asi : lorsque l'offre locale fait défaut, ce sont les communes voisines qui absorbent la demande... jusqu'à atteindre, elles aussi, leurs limites.